



## **Déclaration préalable**

**- CAPD du 4 octobre 2012 -**

Monsieur le Directeur Académique

### Stages

Nous sommes réunis pour examiner les départs en formation continue pour l'année 2012/2013. Au regard des documents remis lors des Conseils Départementaux de Formation, force est de constater que l'offre de formation continue semble encore cette année particulièrement pauvre, avec seulement 5 stages à candidatures libres. Nous avons déjà à maintes reprises constaté la dégradation de la formation qu'elle soit initiale ou continue. En aucun cas, les animations pédagogiques (appelées désormais formations continuées) ne peuvent égaler les dispositifs de formation que les enseignants avaient à l'IUFM, moments de réflexion sur le métier, de recherche sur les différentes façons d'aborder les programmes, échanges entre enseignants sur leur pratique et leurs difficultés. Alors que les collègues sont sans cesse sollicités et doivent mettre en place de nouveaux outils ou nouveaux dispositifs (LPC, PPRE passerelle, etc...), il nous semble indispensable aujourd'hui de remettre en place cet espace d'échanges et de discussion indispensable à une meilleure appropriation des évolutions de notre métier.

### Inspections

Nous sommes très souvent interpellés par de nombreux collègues qui nous appellent pour nous dire leur désarroi face à une augmentation de note tout à fait dérisoire comparée à un rapport correct, voire élogieux de leur IEN. Ceux-ci n'acceptent toujours pas cette évolution de la grille qui les dévalorise autant humainement que professionnellement. Nous vous demandons donc à nouveau une révision de la grille de notation actuelle.

### Direction d'école

Depuis plusieurs années, nous vous alertons sur la surcharge de travail des directeurs d'école, surcharge qui n'a fait qu'empirer au cours des ans.

Cette année, la disparition des emplois administratifs a encore aggravé la situation et créé une situation de tension dans beaucoup d'écoles en cette période de rentrée où le travail administratif est particulièrement important .

En premier lieu, nous souhaitons avoir la liste des EVS et leur implantation.

En second lieu, nous vous demandons à nouveau d'interpeller le recteur pour que tous les emplois d'EVS laissés vacants en juin soient remplacés.

Pour finir, concernant les 2 jours de décharge de direction dévolus aux directeurs non déchargés, le texte du 21 juin 2006 précise qu'ils doivent être mis en place dans les 15 jours suivant la rentrée.

Où en est-on dans notre département?

### Affectation des PES

Nous tenons à dénoncer la façon dont ont été faites les affectations des professeurs d'école stagiaire.

En effet, l'administration va déplacer des collègues qui, puisqu'ils étaient censés être sur un remplacement long, s'étaient fortement investis depuis un mois dans leur classe et dans l'école. Cela va désorganiser les écoles et donner un profond sentiment d'injustice aux collègues déplacés. De plus, certaines de ces classes ayant réouvert le 7 septembre, la désorganisation est double : rentrée dans une classe, nouvelle répartition au bout de trois jours puis nouvel enseignant après plus d'un mois...

Enfin, ces PES étaient censés être placés sur des postes protégés. Or nous constatons que 2 PES seront sur des CP (contrairement aux recommandations ministérielles), et 2 autres seront en ECLAIR.

### Livret Personnel de Compétences

Comme vous le savez, est paru dans le BO du 27 septembre un texte adressé aux recteurs confirmant la simplification du processus de validation des compétences du LPC.

Nous vous demandons donc d'en avertir au plus tôt les collègues par une note de service, et ce afin de leur éviter un travail inutile puisque qu'une nouvelle mouture allégée du LPC sera livrée aux écoles durant la première quinzaine de décembre.